Lausanne Région
Promotion économique

Communiqué de presse

Prix Lausanne Région Entreprendre, édition 2004

UN TISSU ECONOMIQUE RICHE D'IDEES ET D'INVENTIONS

Pour la deuxième année consécutive, sous le titre « Prix Lausanne Région Entreprendre », Lausanne Région récompense les projets de trois entreprises pour leur originalité et leur apport à l' économie régionale. Ainsi la Sàrl Coraflo, la SA Zvisuel et Vallotton Semasopht se verront recevoir les montants de respectivement 50'000.-, 20'000.-et 10'000.- francs.

L'une des missions confiées à Lausanne Région par les communes de l'agglomération lausannoise est l'encouragement au développement du tissu économique régional. Lausanne Région offre un appui de proximité aux entreprises régionales. Pour ce faire, l'association dispose de plusieurs outils, en particulier conseils, mise en relation, appuis aux démarches : immobilier, démarches juridiques, fiduciaires, permis de travail et de séjour, recherche de financement, analyse des besoins et aide à l'élaboration du plan d'affaires. Le prix « Lausanne Région Entreprendre » répond concrètement à ces objectifs : il offre une visibilité et un soutien direct aux créateurs d'entreprise ; il favorise aussi les échanges entre les acteurs du monde économique, politique, financier et académique. Au delà de son seul aspect financier, les candidats peuvent bénéficier gratuitement des prestations de l'office de promotion économique.

L'édition 2004 du Prix Lausanne Région Entreprendre a vu la présentation de 31 projets d'entreprises en création ou déjà constituées. Cette deuxième édition met en évidence la diversité et le dynamisme de notre tissu économique, conditions indispensables à la prospérité de notre région. Les membres du Jury, représentants du monde académique, politique, économique et de la presse, ont eu la tâche d'étudier, d'analyser et de désigner dans un premier temps cinq nominés, parmi lesquels, après auditions, trois projets furent retenus en qualité de lauréats.

Le premier prix est attribué à **Coraflo Sàrl,** dont le projet est la production de canules originales améliorant de manière significative l'efficacité des transfusions. Le deuxième prix récompense la société anonyme **Zvisuel** qui développe un logiciel de simulation de communication visuelle numérique en trois dimensions de haute technologie. **Vallotton Semasopht**, qui reçoit le troisième prix, commercialise un logiciel appelé DiaTrack, destiné à tracer des cibles simultanément et quel que soit le sujet conerné.
Deux autres sociétés finalistes ont été saluées par le Jury, **BioZircon Medical Technologies SA** et **PhotoDerma SA**.

La cérémonie de remise du Prix aura lieu le 1er avril au Palais de Beaulieu, en présence de Mme Jacqueline Maurer-Mayor, Présidente du Conseil d'Etat et cheffe du département de l'économie. Les 3 lauréats présenteront publiquement leur projet respectif. Au terme de la cérémonie, le public invité aura l'opportunité de faire connaissance avec tous les candidats au Prix, qui disposeront d'un emplacement d'exposition.

Lausanne, le 1er avril 2004

Renseignements complémentaires :
Denis Décosterd, Secrétaire général, Lausanne Région, tél. 021 351 81 55
Guy-Philippe Bolay, président du Jury, tél. 021 613 35 35
Ariane Rochat, Cheffe de projets, Lausanne Région, tél. 021 613 73 33